43e Année - N° 3222. Le No 0.25 c. Paraît le Samedi 25 Juillet 1931

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sports - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
DOUZE francs par an
Etranger, port en sus.
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron N° 117. C. - C Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M. - Pascal LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris, 2e
et au Bureau du Journal

— ANNONCES —
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,50
Commerciales (la ligne).1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

L'EX-MINISTRE PERET EN HAUTE-COUR

On sait que l'ex-ministre Péret est actuellement traduit devant la Haute-Cour pour le fait de s'être à l'occasion de deux décisions par lui prises, la 1re alors qu'il était ministre des Finances, la seconde alors qu'il était ministre de la Justice, déterminé par faveur pour une partie.

Ce singulier ministre des Finances avait le 23 juin 1926 alors qu'il était démissionnaire et la veille même du jour ou il devait quitter son ministère signé, contre l'avis catégorique de ses services, l'autorisation sollicitée par la Banque Oustric d'introduire sur le marché français 500.000 actions de la S. N. I. A Viscosa... Il l'a fait dans des conditions de précipitation révélatrices de l'intérêt personnel qu'il prenait à la conclusion d'une affaire qu'il aurait dû normalement laisser à la décision de son successeur. Il a agréé 6 mois plus tard l'expression tangible de la reconnaissance de M Oustric qui dès le mois de janvier 1927 lui confère le titre et les émoluments d'avocat de sa banque sans d'ailleurs lui imposer les charges de la fonction.

Le 27 juillet 1926 le banquier Oustric, actuellement sous les verrous, remerciait Raoul Péret et l'assurait de « son inaltérable reconnaissance ».

Ce n'était pas un vain mot.

En effet à partir du mois d'avril 1927 il a reçu au titre d'avocat-conseil de la Banque Oustric une rémunération de 25.000 francs par trimestre soit 100.000 francs par an. Ces versements trimestriels se sont régulièrement suivis pendant tout le cours des années 1927, 1928 et 1929. Le dernier trimestre de 1929 a été versé à Raoul Péret le 27 janvier 1930.

Il importe de noter que ces sommes ne figurent pas dans la comptabilité Oustric sous son nom mais seulement sous les initiales de son nom. Elle lui étaient du reste remises sous enveloppe à domicile par le Directeur de la banque Oustric.

Ces honoraires qui pour les 3 années se sont montés à 300.000 francs ne semblent pas avoir correspondu à un travail effectif. M. Raoul Péret n'a jamais plaidé pour les sociétés Oustric. Il n'est pas certain malgré des affirmations contraires, ni même probable qu'il leur ait jamais donné la moindre consultation écrite.

Pour l'année 1930 les écritures de la Banque révèlent 3 autres versements faits à Raoul Péret. Au cours du 1er trimestre 1930 ce dernier est devenu en outre avocat-conseil de la Holfra autre création de M. Oustric au traitement fixe annuel de 50.000 francs soit au total 150.000 francs par an pour ne rien faire M. Oustric n'avait pas exagéré quand il avait assuré M. Péret de " son inaltérable reconnaissance ".

— Ce n'est pas tout à la charge de l'inculpé. Il y a mieux encore. Devenu Garde des sceaux au mois de Mars 1930 il parait si peu rompre les liens qui l'attachent à M. Oustric que celui ci continue à le considérer comme son conseil et à lui servir ses honoraires. C'est dans cette situation délicate qu'il est appelé le 21 octobre 1930 à prendre, comme Ministre de la Justice, une décision intéressant l'honneur et la liberté de M. Oustric en même temps que le sort de sa banque : loin de se récuser il écarte d'un avis donné aux chefs du Parquet le danger qui menace son client ! ! !

Et dire que cet homme était à la tête de l'Administration de la Justice et émettait la prétention de donner des leçons de moralité aux magistrats placés sous ses ordres ! !

Les bruits qui circulent dans les couloirs du Luxembourgs tendraient à faire croire que les Sénateurs hésiteraient à appliquer au sieur Raoul Péret les sanctions prévues par la loi pour de tels actes. On se contenterait, prétend-on, d'un blâme à l'égard de l'inculpé.

Un blâme pour de pareils faits ? allons donc !

Nous ne voulons pas envisager un seul instant un pareil déni de Justice !

Les Sénateurs sont les gardiens des institutions républicaines. Ils ne voudront pas organiser, en acquittant l'inculpé, le triomphe de l'immoralité et affirmer officiellement qu'elle a droit de cité Parlementaire !

M. Raoul Péret est accusé d'avoir commis un crime dans l'exercice de ses fonctions ministérielles. C'est bien la Haute-Cour qui juridiquement est compétente : elle a été régulièrement saisie La Cour doit donc juger.

Les faits reprochés au sieur Péret constituent le crime prévu par l'article 183 du Code Pénal qui prévoit la dégradation civique laquelle constitue aux termes de l'article 8 du même code une peine infamante.

La justice étant égale pour tous les citoyens on doit faire à Raoul Péret la stricte application de la loi.

Le salut des institutions républicaines l'exige : les sénateurs ne sauraient l'oublier.

EMILE GALICI,
Docteur en Droit
Lauréat de la Faculté de Paris
Conseiller Général des Basses-Alpes

Au Congrès des Mutilés et des ANCIENS COMBATTANTS A BARCELONNETTE

Le Congrès des Mutilés, des Anciens Combattants et des victimes de la guerre s'est tenu à Barcelonnette Dimanche dernier. A l'issue du Congrès un banquet a été servi aux Congressistes sous la présidence de M. Vasserot, le distingué sous-préfet de Barcelonnette assisté de M. Rémy Reynaud, maire et de M. Buffet-Delmas, président de la Fédération des Basses Alpes.

Après le lumineux exposé présenté par le président Buffet-Delmas et un remarquable rapport du président d'honneur Alfred Colomb, M. Emile Galici, Conseiller général des Basses-Alpes a pris la parole et s'est exprimé en ces termes :

Mesdames, Messieurs,
Mes chers Camarades,

Je ne comptais pas prendre la parole à ce banquet, Je voulais seulement par ma présence à cette fête à laquelle ils m'avaient fait l'honneur de me convier, assurer de ma sympathie et de ma vive sollicitude les anciens combattants et les victimes de la guerre.

Mais vous venez d'entendre les lettres d'excuses dont le président Buffet-Delmas vient de donner lecture. Nos collègues du Conseil général qui sont en même temps sénateurs ou députés ont été retenus loin de nous, ainsi qu'il vient de vous l'être indiqué, par des raisons impérieuses ; vous les aurez excusés, j'en suis certain car c eût été sans aucun doute un plaisir pour eux que d'assister à cette belle fête qui symbolise magnifiquement l'union existant entre toutes les victimes de la guerre.

Dès lors c'est un devoir pour moi, devoir agréable s'il en est un, de prendre la parole à ce banquet pour remercier tout d'abord M. Vasserot, sous-préfet de Barcelonnette, remplaçant notre éminent préfet M. Angéli, empêché, d'avoir bien voulu accepter la présidence de cette fête et d'avoir ainsi démontré le grand intérêt que porte le gouvernement de la République à la cause des Anciens Combattants.

Je veux aussi adresser mes plus sincères remerciements à mon bon ami Rémy Reynaud, auquel me lie une amitié vieille de plus de trente années pour l'accueil si chaleureux que la population de Barcelonnette a réservé à tous nos camarades ; qu'il permette aussi à son vieil ami de lui adresser ses plus vives félicitations pour le zèle désintéressé et le dévouement sans borne qu'il apporte à l'administration de la riante Cité de Barcelonnette. (longs applaudissements)

Je félicite aussi de tout cœur Messieurs les présidents, secrétaires et rapporteurs qui remplissent avec tant d'abnégation les délicates fonctions qu'ils tiennent de votre confiance.

Je suis ici le seul représentant de l'Assemblée départementale, mais je puis vous affirmer, sans crainte d'être contredit que vous pouvez compter sur le dévouement le plus absolu de tous mes collègues du Conseil général des B.-A. pour vous aider à atteindre la réalisation de vos si légitimes revendications Si nos collègues qui font partie du Sénat ou de la Chambre des Députés n'avaient pas été empêchés soyez convaincus qu'ils vous eussent également apportés l'adhésion pleine et entière du Parlement à la cause que vous défendez.

Mes chers Camarades, des voix plus autorisées que la mienne ont traité ce matin au Congrès les diverses questions découlant des droits imprescriptibles des A. C. Je n'en parlerai donc pas ; qu'il me soit seulement permis de vous demander, ainsi que le faisait tout à l'heure notre excellent ami Buffet-Delmas, de rester unis dans l'action que vous poursuivez.

En demeurant unis non seulement vous obtiendrez des Pouvoirs Publics la reconnaissance de tous vos droits, mais encore vous nous aiderez, nous les élus, à maintenir l'article de votre programme qui vous est sûrement le plus cher et auquel nous ne voulons plus désormais qu'il puisse être porté atteinte : l'Union entre les peuples, la Paix Universelle !

Le discours du Conseiller général Galici a été longuement applaudi par l'Assemblée.

***

Nous publierons dans notre prochain numéro le compte-rendu officiel de cette belle manifestation qui nous parvient tardivement.

Poésie dite à la Citadelle le 12 Juillet 1931.

LA PROVENCE ROMAINE

In memoriam M.-L. B.

Devant le mur doré où sanglota Domnine,
Reculant nos pensers vers l'antique horizon,
Plus loin que Dardanus, citoyen du Dromont,
Nous trouvons le Palais qui reçoit Agrippine.

La voie Romaine a frissonné en revoyant
Les aigles et la louve après deux mille années.
Les pas des légions sur la calade ambrée,
Font lever le passé du sol gallo roman.

C'est la légion de Riez sur la voie sextienne.
C'est le soldat gavot qui pour les rudes jeux
Traque l'ours montagnard ; et le bœuf pour les dieux.
O terre remuée par la garde romaine,

Souviens toi, O peuple refais toi pour un jour
L'antique cœur. Ecoute et tu verras l'amour
L'ambition, le désir, le mensonge, Agrippine
Et Néron revivant par les vers de Racine.

Marcel PROVENCE.

Citadelle 11 Juillet 31.

© VILLE DE SISTERON

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

A la Citadelle. — De belles affiches théâtrales sur lesquelles se cambre fièrement le profil de notre plein air, affichées en ville et à la vitrine de notre magasin de librairie, annoncent pour le 15 août une représentation du **CHEMINEAU**, pièce populaire s'il en fut, en 5 actes et en vers de Jean Richepin, le poète et l'ami des humbles et des travailleurs.

Nous invitons nos amis et nos lecteurs à ne pas manquer d'assister à cette belle et dernière représention du cycle de notre théâtre municipal.

La superbe tragédie de Richepin aura pour principaux acteurs Albert Lambert, sociétaire doyen de la Comédie Française, Balpétré de l'Odéon, que nous avons déjà entendus et applaudis, du côté dames nous revoyons Fanny Robianne, Suzanne Courtal et Simonne Duc qui sont déjà pour nous des connaissances distinguées et très appréciées L'interprétation est donc de premier choix et laisse deviner une représentation hors ligne.

Pour bien se pénétrer de cette tragédie il est nécessaire d'avoir le texte en mains pour suivre les acteurs au fur et à mesure qu'elle se déroule devant nos yeux, aussi nous engageons nos lecteurs à se procurer le livre, **Le Chemineau**, texte théâtral à la librairie-imprimerie **Lieutier**, 25, rue Droite, qui pour permettre une bonne conservation du livre l'offre sous une couverture résistante protégeant sa jolie présentation.

Don. — M. Chauvet, propriétaire au Gand, à l'occasion du paiement d'un coupon de l'allocation du Combattant, a versé dans nos bureaux la somme de 50 francs au bénéfice de la Caisse des mutilés et A. C.

Remerciements à M. Chauvet.

Majoration en faveur des petits retraités. — Il est rappelé aux petits retraités pour la vieillesse et des Sociétés de Secours Mutuels ou de Sociétés de secours et de prévoyance que en application de la loi du 31 décembre 1895 complétée par la loi du 31 mars 1931 ils peuvent bénéficier de majorations de pension s'ils sont français, âgés d'au moins 65 ans et ont effectué pendant 25 au moins des versements pour la retraite et ne disposant pas d'un revenu annuel consolidé supérieur à 1080 francs. Les pensionnes remplissant ces conditions devront se présenter à la Mairie de leur résidence avant le 31 août prochain pour souscrire une demande sur une formule qui sera remise à leur disposition.

Ciné-Scout en plein air rue du Jalet. — Samedi et Dimanche à 9 h 30.

LA GRANDE AMIE

le célèbre roman de Pierre l'Ermite a fourni la matière d'un très beau film, car il met en jeu dans des circonstances particulièrement mouvementées les plus pelites passions qui agitent les foules.

Samedi et dimanche à 9 h. 30 il y aura foule au Ciné-Scout pour voir ce beau film, le dernier de cet été, magistralement interprêté par Aimé Simon-Girard et Maria Dalbaincin En cas de mauvais temps, les séances auront lieu à la rue de la Mission Places à 3 fr.

Incendie. — Vendredi dernier, au moment ou nous mettions sous presse, un incendie se déclarait dans le domaine Bonfort à Beaulieu, pendant le gros travail du battage du blé.

Malgré les prompts secours venues de tous les côtés, l'incendie se propageait et brulait le hangard, les machines qui s'y trouvaient, la paille, le blé et le foin.

Les dégats purement matériels sont couverts par l'Assurance

* * *

Remerciement. — M. Bonfort de Leydet et M. Pierre Choumsky de Beaulieu, remercient bien sincèrement les pompiers de Laragne et toutes les personnes qui ont prêté leur concours lors du sinistre du 17 juillet.

On nous communique :

Peut-on être scout et bon élève? — Pour ceux qui seraient tentés de résoudre la question par la négative, nous jetons un coup d'œil sur l'année écoulée.

2 scouts de notre ville ont été reçus à Digne au concours des Bourses : Roger Bernard et Marcel Dussaillant. Les 3 élèves présentés et reçus dernièrement au Certificat d'Etudes sont comme par hasard encore 3 scouts : Marcel Dussaillant, Lucien Clément, Henri Michelis. Ils font honneur à leurs professeurs mais aussi au scoutisme qui groupe à l'heure actuelle, après 10 ans d'existence, plus de 30 000 jeunes gens français. C'est une société qui a fait ses preuves.

Les habitants de la rue Saunerie nous adressent l'entrefilet suivant :

Un bon point. Dimanche dernier notre vieille musique fêtait joyeusement son cinquantenaire.

Le bon air du fort, le fin gueuleton dégusté ont inspiré une charmante idée à un groupe de musiciens réputés.

Vers 19 heures le village de la Saunerie a été agréablement surpris par la bonne aubaine musicale dont il a été gratifié par le célèbre Boumas venant après nos chers Touristes des Alpes.

Farandole endiablée faisant revivre à la pensée des vieux habitants le souvenir des temps passés toujours remplis d'une saine et exhubérante gaieté à laquelle se prêtait si volontiers la population de notre quartier aujourd'hui si délaissé.

Danses animées pour le bonheur de notre jeunesse. Rien ne nous à enfin manqué.

Messieurs les T. d. A. nous ne pouvons que vous féliciter de votre amabilité, car vous vous êtes rappelés que notre vieille Saunerie a toujours été le noyau de notre chère musique à qui nous souhaitons de grand cœur une longue vie.

Nos remerciements chaleureux pour la bonne pensée que le franc succès de votre cinquantenaire vous a inspiré et en particulier au groupe qui sous la conduite de leur sympathique chef a illuminé l'âme de notre vieux quartier déshérité.

Couro vendrès maï ?

LA SAUNERIE.

A remettre :

EPICERIE - LAITERIE

bonne clientèle en ville, cause santé, bas prix.

S'adresser au bureau du journal.

Avis — M. MASSE, propriétaire du Bar du Midi, sur la place du Marché, informe le public qu'il se tient à sa disposition pour le louage de taxis et le transport des malades, a des prix modérés. Téléphone 97.

Avis. — Horizny Nicova chauffeur automobile à Ribiers cherche place stable.

Pour références s'adresse aux usines.

S'adresser au bureau du journal.

GRANDE NOUVEAUTÉ

Vélomoteur *2 vitesses et débrayage transmission part chaîne, éclairage électrique par dynamo, en ordre complet de marche*

1795 Francs

ni permis de conduire, ni carte grise, ni apprentissage.

S'adresser chez : **Autos-Sports Ch FÉRAUD**, *rue Droite Sisteron. Agence des plus grandes marques :* Peugeot, Alcyon, Magnat-Debon, Monet et Goyon.

Prime spéciale aux coureurs cyclistes débutants.

Les articles de pêche sont en vente à la librairie Lieutier.

Etat-Civil

du 16 au 24 Juillet

NAISSANCE

Néant.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

José Caynela, journalier et Isabel-Maria Garcia Florès, de Sisteron.

Goncalves François, surveillant des travaux à Sisteron et Vendetti Rosa, s. p. a Sisteron.

DÉCÉS

Miette-Marie-Aurélie Bouchet, 83 ans rue du Grand Couvert. — Constance Julie Bouvet, 56 ans, hôpital. — François Romulus, 64 ans, a l'Adrech.

DIGNE

Comité des Fêtes. — Le Comité des Fêtes de Charité de la Ville de Digne vient de résoudre très heureusement la tâche la plus difficile de son programme.

Il n'a reculé devant aucun sacrifice pour permettre à nos populations éloignées des grands centres artistiques, d'applaudir les vedettes les plus en renom des premières scènes françaises.

La foule des amateurs de belles représentations sera enthousiasmée par le choix du spectacle.

Des premiers rôles des Grands Opéras de Paris, Marseille des chœurs imposants, l'orchestre du Grand Opéra de Marseille et son chef sont engagés pour interpréter le 9 août **'CARMEN'** le populaire chef-d'œuvre de Bizet.

Nous détaillerons prochainement cette magnifique distribution.

Si l'on ajoute que ce régal artistique sera donné sous les frais ombrages du parc où se sont dejà déroulées des représentations de gala, on peut dire qu'il ne manquera rien aux spectateurs pour emporter le plus émouvant, le plus délectable souvenir de cette manifestation.

SAINTE-TULLE

Vélodrome. — C'est le dimanche 2 août à 15 h. qu'aura lieu cette grande réunion cycliste avec la participation de toutes les vedettes du cyclisme : Faucaux - Merveil de Paris ; Calamel le crak imbattable du sud-est 13 victoires depuis le début de l'année, Pugliesi notre meilleur pistard régional ; Curtel sélectionné du grand prix de Marseille Prièto le fameux stayer provençal ; Ciccione-Béranger ; Balley, champion de vitesse 1931 des B. d. R., Beker ; Vandetti - Deltele ; Arnaud-Faire et Ghiotti - Martoïa.

Au programme 60 km. à l'Américaine, Vitesse, Poursuite à l'Australienne, Individuelle, Match poursuite entre Merveil et Calamel.

Le soir à 21 h Grande Fête de Nuit et Bal avec le réputé orchestre Georgels-Jazz de Cavaillon.

AUTOMOBILISTES !

La nouvelle voiture **FORD** est exposée et peut être essayée chez *l'agent officiel* **Francis JOURDAN**, *Garage Moderne, Sisteron.*

Un apprenti ferblantier plombier est demandé chez M. REVEST, quincailler, place de l'Horloge.

LA MOTTE-DU-CAIRE

Fêtes Patronale de la Sainte-Madeleine des 25, 26 et 27 Juillet 1931. Samedi 25 juillet : Rèveil en fanfare, Salves d'artillerie, Attractions diverses ; à 15 h. : Réception du réputé Jazz de St-Auban ; à 16 h : Jeux divers ; à 17 h. : Ouverture du bal ; à 18 h. : Concours de Valse ; à 19 h. : Départ du Dirigeable « Rolland René » ; à 20 h. Apéritif d'honneur « concert » ; à 22 h Tirage d'un feu d'artifice complet ; à 23 h. : reprise du bal, bataille de confettis.

Lundi 27 juillet : à 8 h. précises : Grand Concours de Boules, 560 fr. de prix. 1er prix 300 fr., 2me prix 200 fr. 3me prix 60 fr. Entrées des mises 12 fr. par équipes de 3 joueurs. Tous doivent se conlormer au règlement du pays. à 14 h. : Grand concours de Quadrette 80 fr. de prix, 1er prix 50 fr., 2me prix 30 fr. Les mises seront fixées à 3 fr. par joueurs ; à 15 h. : Course Régionale de Bicyclettes, sur parcours de 16 km. 105 fr. de prix plus les primes. 1e prix 60 fr. 2e prix 30 fr. 3e prix 15 fr. à 16 h. : Course pédestre 100 m. 25 fr. de prix 15 et 10 fr., Jeux des trois sauts 10 fr. ; à 17 h., Ouverture du Bal ; à 21 h., Départ d'un ballon Montgolfière à 22 h, Reprise du Bal, Bataille de Confetti ; à 24 h. Concours de chant, une bouteille de Champagne.

Pendant toutes la durée des fêtes, Grand concours de pointage, 100 fr. de prix. Dimanche 60 fr. payable à 8 h. exactes. Lundi 40 fr. même heure.

Les jeux de serpenteaux sont interdit Le meilleur accueil est réservé aux étrangers. Le comité décline toute responsabilité en cas d'accident.

Le Comité.

AGRICULTEURS !

La main d'œuvre vous fait défaut, songez donc au gros avantage que vous procurerait un **tracteur FORDSON**. *Qu'il s'agisse d'un labour profond ou d'un simple déchaumage on obtient avec le* **tracteur FORDSON** *attelé à une charrue à un, deux ou trois socs, des sillons d'une régularité parfaite Avec une charrue bisoc, à 25 centimètres de profondeur le* **tracteur FORDSON** *laboure aisément de 2 à 3 hectares en 10 heures de travail Plus que jamais il convient d'examiner, sans parti pris, si l'abandon de certaines méthodes au profit de procédés plus rationnels ne peut aider l'agriculture à surmonter ces difficultés de main d'œuvre et a obtenir un résultat plus intéressant de son exploitation. Adressez-vous pour cela à l'agent officiel* **Francis JOURDAN**, GARAGE MODERNE. *avenue de la Gare*, SISTERON.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

chirurgien-dentiste

Cabinet ouvert le Dimanche

Maison MARNEFFE (Hôtel de l'Ancienne Poste) quatre coins, Sisteron.

Etude de Me Jean ESMIEU

notaire à Sisteron

Vente de Fonds de Commerce

DEUXIEME INSERTION

Suivant acte reçu par Me Jean ESMIEU, notaire à Sisteron, le sept Juillet mil neuf cent trente et un enregistré au bureau de Sisteron le huit juillet courant, folio 5, case 12, M. **Charles FIGUIÈRE**, menuisier, et Madame **Marie-Louise PELLOUX**, son épouse, demeurant à Sisteron, ont cédé à M. **Léon TESTANIÈRE**, demeurant aussi à Sisteron, tous leurs droits sur le fonds de commerce de

MENUISERIE ÉBÉNISTERIE

qu'ils exploitaient en commun avec le cessionnaire à Sisteron, quartier des Cordeliers.

Cette vente a été publiée au bulletin annexe du *Journal Officiel* du mercredi 22 Juillet.

Oppositions dans les dix jours de la présente insertion en l'étude de Me ESMIEU, notaire à Sisteron domicile élu.

J. ESMIEU.

DERNIÈRE HEURE

A la Haute Cour de Justice

Au moment de mettre sous presse nous apprenons l'acquittement de Raoul Péret et de tous les autres prévenus.

Dans son réquisitoire le Procureur Général avait dit au sujet de Raoul Péret.

« Je lui demande compte des décisions qu'il a prises en faveur d'un aventurier de finances dont la témérité a accumulé tant de ruines ».

La Haute Cour n'a pas suivi le Procureur Général. Elle s'est borné à « constater avec un profond regret et dans un sentiment de vive reprobation les pratiques déplorables qui ont été révélées ».

Le pays estimera que c'est insuffisant. Et le moins que l'on puisse dire de cet effarant verdict c'est qu'il n'a pas rehaussé le prestige du Parlementarisme.

E. G.

© VILLE DE SISTERON

Assainissement

Pour vos installations

de Distribution d'Eau Froide
d'Eau Chaude

Sanitaires — W.-C.
Plomberie — Ecoulements
CHAUFFAGE CENTRAL

Demandez Projet et Devis gratis, à

BOUTILLON & VEYRON

-:- *Constructeurs* -:-

6, Rue des Bons-Enfants — GRENOBLE

Téléph. 9.60 Télég. -| Calofrigo Rég. Com. 10.103

Entrepôt : à SISTERON

Chauffage - Eau Chaude - Cuisine

assurés par un seul appareil

LE FOURNEAU BEVE

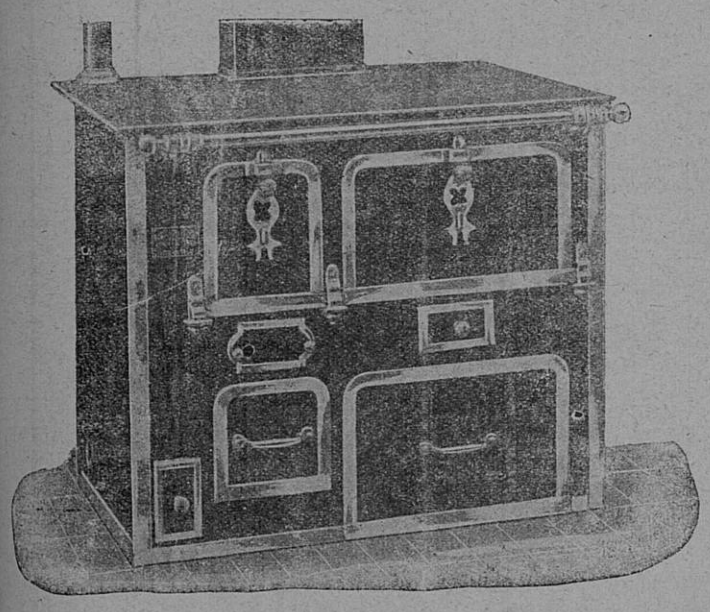

Sur demande — Envoi gratuit de la notice et liste des références.

Sur demande — Envoi gratuit de la notice et liste de références
S'adresser au *Service Technique, hôtel Clergues.*

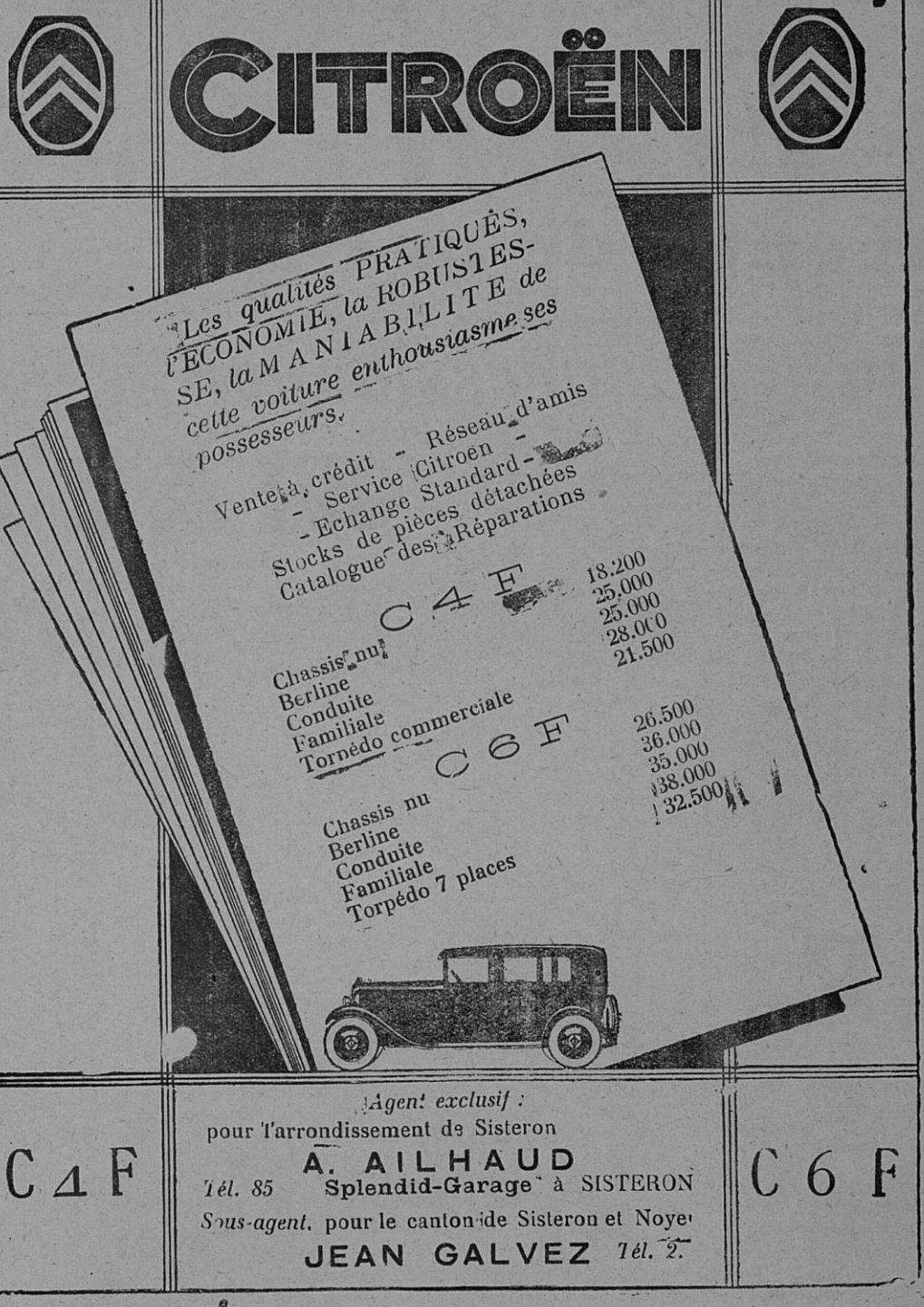

Agent exclusif :
pour l'arrondissement de Sisteron
A. AILHAUD
Tél. 85 Splendid-Garage à SISTERON
Sous-agent, pour le canton de Sisteron et Noyer
JEAN GALVEZ *Tél. 2.*

Un traitement efficace

A toutes les personnes qui ont la respiration courte, qui ont de l'oppression, nous conseillons l'emploi de la Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'exposition Universelle de 1900. Il n'existe pas de meilleur traitement. C'est le seul remède qui dissipe instantanément les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, de toux de vieilles bronchites et guérit progressivement.

Une boîte est expédiée contre mandat de 5 fr. 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd Henri IV, Paris.

l'UNION

vous trouverez partout votre chocolat

IDÉAL UNION
AIGLE ROUGE ET OR

C 4 fournie à Représ

par compagnie pour vente grande marque Huile pour auto et industrielle. Situation assurée à bons vendeurs ayant relations dans l'Industrie Automobile, l'Agriculture.

Ecrire Agence Havas N° 0255, Marseille.

CABINET DENTAIRE

E. CASAGRANDE

10 — Place de l'Horloge — 10
SISTERON — (Basses-Alpes)
Le mercredi, cabinet ouvert à St-Auban

Paris bon Conseil

16, rue de Budapest, Paris 9e
74, rue Montorgueil, Paris 2e
procure rapidement à tous capitaux pour fonder sociétés, acheter, vendre, emprunter sur propriétés, fermes, châteaux, cheptel, industries, commerces.

Chemin de fer Paris Lyon Méditérannée

De Besançon à Nice, ou vice versa, dans les Autocars P. L. M. de la route des Alpes et du Jura.

De Juillet à Septembre, les autocars P. L. M. de la route des Alpes et du Jura parcourent, de Besançon à Nice ou de Nice à Besançon par Evian et Chamonix, 900 kilomètres de route à travers les paysages si différents du Jura, du Dauphiné, du Briançonnais et du Queyras.

Les touristes ont le choix entre plusieurs itinéraires ; suivant le temps dont ils disposent et les régions qu'ils désirent visiter, ils peuvent effectuer le parcours en 7,6,5, voire même 4 jours.

La route de Alpes et du Jura constitue un véritable "Train de Tourisme" ; elle en a la régularité, les itinéraires et les horaires fixés à l'avance. On peut s'y engager dans l'un ou l'autre sens, pour tout ou partie de ses sept étapes ; il est possible de faire celles-ci d'affilée ou de les espacer et de s'arrêter, aussi longtemps qu'on le désire, dans un gîte d'étape pour visiter les environs.

Des billets à prix réduit, délivrés en toutes classes, permettent de faire des excursions, partie en chemin de fer et partie dans les autocars de la route des Alpes ou dans ceux de la route du Jura.

BANQUE DES ALPES

Société anonyme au capital de 5 millon
Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)
Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours
- Embrun.
- Laragne.
- Saint-Bonnet
- Sisteron.
- Briançon (Ste-Catherine)
- Veynes
- Seyne les Alpes

BUREAUX AUXILIAIRES
- GUILLESTRE (Lundi)
- SERRES (Samedi)
- La MOTTE-du-CAIRE
- LUS-la-CROIX-HAUTE
- L'ARGENTIERE (samedi
- BRIANÇON-VILLE

Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Encaissemente d'effets de Commerce
Location de Coffres-forts
Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts
Achat et Vente de Monnaies Etrangères

Accessoires de musique en vente à la librairie LIEUTIER.

On demande un apprenti à l'imprimerie Lieutier, Rue Droite, Sisteron.

CONCOURS GRATUIT

— Doté de 100.000 francs de prix —

Horlogerie, Phonographes, Postes de T. S. F., Appareils photographiques

Remplacez les points par des lettres de façon à obtenir 4 instruments de musique

P A O V O . O . F . U . E P S . Q .

Découpez ce bon et adressez-le dans la quinzaine en joignant une enveloppe timbrée portant votre adresse au

GRAND CONCOURS (service B), 89, rue Didot, PARIS, 14e

Il n'y a rien à payer pour participer à ce Concours !

© VILLE DE SISTERON

GRAND GARAGE MODERNE

Francis Jourdan

Avenue de la Gare - SISTERON

Concessionnaire de la S. A.

MATHIS

VENTES

ECHANGES

Exposition des nouveaux modèles — Outillage moderne — Técalemit Service
Toutes fournitures — Pneus -- Stock Michelin -- Réparations générales pour Auto
Pièces de rechange des grandes marques -- Accumulateurs -- Monoplaque
Entretien -- Prix forfaitaire -- Location Taxis

Le Gérant,

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON